



JOURNÉE D'ÉTUDE FRICHES URBAINES & INDUSTRIELLES MARDI 29 JUIN 2021 - 100 % DIGITAL

Reconvertir les friches pour construire la ville de demain, relevez le défi !

- Faire le tour du contexte réglementaire visant à limiter l'étalement urbain et tendre vers le « zéro artificialisation nette »
- Comprendre les enjeux d'une politique locale de requalification des friches urbaines pour redonner une valeur d'usage à des espaces délaissés
- Obtenir méthodes et outils pour inventorier et diagnostiquer les espaces délaissés de son territoire (Cartofriches, pollution des sols...)
- Mettre en œuvre un projet de reconversion de friche de A à Z (maîtrise foncière, Benefriches et fond friches, aménagement..)



Journée animée par
Stéphane Menu,
Journaliste, Techni.Cités

Organisée par :

Techni.Cités

Avec le soutien de :



**PROGRAMME
& INSCRIPTION**



Reconvertir les friches pour construire la ville de demain, relevez le défi !

8 h 45

Accueil des participants sur la plateforme digitale

9 h

Mot d'accueil

- Stéphane Menu, Journaliste, Techni.Cités

9 h 15

Ouverture de la journée

- Reconquérir les espaces délaissés des territoires urbains : un enjeu majeur d'aménagement durable pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Marie-Noëlle Battistel, Députée de l'Isère, Présidente de la mission d'information sur la revalorisation des friches industrielles

9 h 45

De la loi Elan au fonds friches : genèse d'un tissu réglementaire encourageant l'action des collectivités locales

- Le point sur les textes législatifs et réglementaires qui encadrent la mise en œuvre d'une reconversion de friches urbaines et industrielles
- Eric Landot, Avocat fondateur, Landot & associés

10 h 15

Plan de relance : le fonds de recyclage de friches pour contribuer à la trajectoire du «zéro artificialisation nette (ZAN)»

- Objectifs de l'enveloppe recyclage du plan de relance et rôle des acteurs principaux (Ministère et ANCT, DREAL, ADEME...)
- Modalités d'accès au dispositif « fonds friches »
- Comment tirer parti au mieux des fonds de soutien accessibles aux collectivités
- Jean-Baptiste Butlen, Sous-directeur de l'aménagement durable auprès des ministères MCTRCT¹ et MTES²



¹Ministère de la Cohésion des territoires et de la Relation avec les collectivités territoriales

²Ministère de la Transition écologique et solidaire

³Ed Apogée 2021

11 h

Retour d'expérience : la friche dans une approche renouvelée des lieux vacants

- Présentation de l'étude réalisée à l'échelle de la métropole lilloise : intégrer la friche dans une approche globale, dynamique et contextualisée.
- Retour d'expérience de Roubaix : exemple territorial d'une approche multiformes de la vacance, dans le cadre du Projet partenarial d'aménagement (PPA) et du Fonds friches
- Annabelle Maze, Responsable projets urbains, Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole
- Zahra Sayouri, Directrice Mission stratégique, Ville de Roubaix

11 h 45

Retour sur 30 ans de traitement des friches industrielles et urbaines dans le Nord-Pas-de-Calais

- Comment l'Etablissement public foncier intervient en amont de la requalification des friches
- Quel partenariat entre les collectivités territoriales et l'EPF
- Présentation de quelques réalisations emblématiques
- Loranne Bailly, Directrice générale, Etablissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais

12 h 30 - Pause déjeuner

13 h 45

Avant la requalification des espaces, la dépollution des sols

- Du diagnostic des sols concernés à la politique globale de gestion des sites et sols pollués
- Analyse coûts-bénéfices
- Retour d'expérience de collectivité
- Patrick Charbonnier, Directeur Adjoint, Direction des Actions Territoriales, BRGM
- Cécile Le Guern, Ingénieure-Chercheuse senior, Direction des Actions Territoriale, BRGM
- Daniel Monfort, Ingénieur de recherche, Direction Environnement Procédés et Analyses, BRGM

14 h 15

Outils et accompagner un projet de réhabilitation de friche

- Avantages et difficultés pour les collectivités territoriales se lançant dans le recyclage des friches
- Présentation des outils mobilisés et de réalisations les plus emblématiques
- UrbanVitaliz, un outil numérique pour débloquer les projets

- Retour d'expérience : la démarche d'IDfriches en Auvergne Rhône-Alpes

- Franck Gautheron, Directeur, Cluster Indura et porte-parole IDfriches
- Ghislain Mourgues, Responsable d'études développement et cohésion des territoires, Cerema
- Perrine Rutkowski, Intrapreneure UrbanVitaliz, Cerema
- Sybille Thirion, Consultante spécialiste des secteurs du foncier, de l'aménagement et de reconversion de friches industrielles

15 h

Retour d'expérience : la reconversion d'une friche industrielle à Niort

- L'histoire d'un projet : les différentes étapes de transformation des anciennes usines de chamoiserie et de ganterie Boinot de Niort
- Quelles sont les conditions pour réussir une telle reconversion de friches pour le maire d'une ville moyenne
- Jérôme Baloge, Maire, Ville de Niort et Représentant de Villes de France



15 h 45

Comment les friches s'inscrivent-elles dans une dynamique d'urbanisme circulaire

- L'urbanisme circulaire : de quoi parle-t-on ?
- Les 4 clefs : la connaissance : révéler le foncier invisible / La compétence : former les acteurs / L'organisation : développer les outils / La cohérence : aligner les acteurs
- Sylvain Grisot, Urbaniste fondateur de dixit.net, Conférencier, Auteur du Manifeste pour un urbanisme circulaire³

16 h 30

Comment les collectivités appréhendent les nouveaux enjeux de l'aménagement du territoire

- Les élus et la lutte contre l'étalement urbain : état des lieux
- L'enjeu du recyclage des friches urbaines et industrielles pour les collectivités territoriales
- Jean-Philippe Strebler, Maître de conférences associé à l'Université de Strasbourg et Directeur du Pôle d'équilibre territorial et rural, Sélestat Alsace centrale

17 h 15

Synthèse et conclusion de la journée

INFOS PRATIQUES : La journée se déroulera en version 100 % digitale.

Inscription en ligne sur : bit.ly/3gFgrAU

CONTACT :
Sonia Luemba - sonia.luemba@infopro-digital.com
01 79 06 76 45

Reconvertir les friches pour construire la ville de demain, relevez le défi !

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/établissement

Adresse

Code postal Ville

Participant

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Tél. Port.

E-mail'

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement

Organisme payeur et adresse de facturation

Code postal Ville

N° TVA intracommunautaire

N° Siren

Ma collectivité règle par mandat administratif

Je joins un chèque¹ de€ TTC à l'ordre de Territorial

J'enverrai mon règlement à réception de la facture

N° Bon de commande/engagement

(1) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Date :

Cachet et signature :

Je m'inscris et je choisis

■ Collectivités locales :

390 € HT* (468 € TTC)

■ Entreprises publiques et privées, établissements publics : 590 € HT* (708 € TTC)

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations : accès au live de la journée digitale puis au replay, aux documents et au tchat de la plateforme digitale, réception d'une attestation de présence sur demande.

Pour les inscriptions
multiples, rendez-vous sur :

bit.ly/3gFgrAU

Journée d'étude « Friches urbaines et industrielles »,
tarifs d'inscription

J'accepte de recevoir les offres adressées
par Techni.Cités ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance
des conditions générales de vente
qui sont accessibles à l'adresse :
<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements> et les accepte sans réserve.

Coordonnées bancaires : TERRITORIAL SAS

RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial -

Code Banque : 30066 - Code guichet : 10949

Compte n°00020062001 - Clé RIB : 26

IBAN : FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126

Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP

N° SIRET : 404926958 00053 - Code APE : 5813Z

Les journées d'étude sont organisées par la société
TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital
de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place
du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20156 - 92186 -
ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous
le numéro 404 926 958.

→ INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera en version 100 % digitale.

→ À retourner avant le 23 juin 2021 à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

• penelope.vincent@infopro-digital.com

